



FICHE DE PRÉSENTATION

QUALITE DE VIE & CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

» Reconnaître votre valeur, développer vos compétences

*Vous avez choisi
de faire un premier pas
vers l'excellence*

nous vous accompagnons
dans cette démarche

Acuria
Compétences

Cabinet de conseil
multidisciplinaire



NOTRE MISSION

Assurer une montée en compétence durable, en mettant l'accent sur l'excellence, l'innovation et la performance.

Acuria Compétences est un cabinet de conseil multi-spécialiste dédié à accompagner les entreprises des secteurs sanitaire, social, industrie et tertiaire.



Précision et rigueur
de nos processus



Impartialité
et **indépendance**



Transparence
de nos prestations



Bienveillance et
approche humaine



Qualification du personnel
impliqué dans la formation



Respect de
la confidentialité

Assurés tout au long de la démarche

La démarche *Qualité de Vie et Conditions de Travail*

Définition

La démarche *Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVTC)* se définit par l'ensemble des actions qui permettent de concilier la santé des salariés et l'amélioration de leurs conditions de travail, sans oublier la performance de l'entreprise.

6 thématiques centrales

1. Organisation, contenu et réalisation du travail,
2. Compétences et parcours professionnels
3. Égalité au travail
4. Projet d'entreprise et management
5. Dialogue social et professionnel
6. Santé au travail et prévention

Durée de l'accompagnement

Acuria Compétences se montre présent tout au long de votre projet et prend en considération l'ensemble de vos besoins afin de réaliser **un planning sur mesure, avec vous**

Les obligations des employeurs

La sécurité au travail

- Prendre des mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs

Les conditions salariales

- Aménagement des lieux et installations liés au travail et mise en place d'actions de prévention

La santé physique

- Responsabilité de l'employeur vis-à-vis de ses salariés
- Attribution de moyens nécessaires à la prévention de la santé

Évaluation des risques au travail

- Introduction des résultats dans un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

QVT devenue QVCT

La loi santé travail du 2 août 2021 :

- Renforce la notion de prévention au sein de l'entreprise
- Désormais, les questions de conditions de travail sont intégrées aux négociations

Pour qui ?

- La démarche QVCT est une obligation pour les entreprises composées de plus de 50 salariés



Les articles du Code du Travail

orientent sur les obligations des employeurs

- **Article L14121-1** : sécurité et protection
- **Article L4121-2** : prévention des risques
- **Articles 4121-3** : sécurité et conditions propre à l'activité de l'entreprise

De la démarche QVCT :

01. Respecter les normes relatives au droit du travail en vigueur

02. Améliorer les conditions de travail tout en impliquant les salariés

03. Mettre en place une organisation de travail qui favorise l'amélioration de la performance

04. Fédérer les équipes autour d'un projet porteur de sens, facilitant la conduite du changement

05. Fidéliser et attirer de nouveaux collaborateurs dans une entreprise respectueuse des droits des travailleurs

De l'accompagnement à la démarche QVCT :

01. Comprendre les repères et les enjeux de la qualité de vie au travail

02. Connaître les modalités de mise en œuvre d'une démarche QVCT

03. Maîtriser les outils et les thématiques à aborder dans une démarche QVCT

04. Être capable de définir des projets en lien avec le positionnement de la structure et de son environnement

05. Être capable de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer une démarche durable

Notre *méthodologie*



Chez Acuria Compétences, nous vous accompagnons pas à pas avec une démarche participative, structurée et personnalisée, dans le respect du cadre légal et des réalités de terrain.

Notre approche est centrée sur :

- > L'intelligence collective
- > La co-construction
- > L'efficacité opérationnelle

Les étapes de l'accompagnement

1. Une démarche collaborative

- Création d'un comité de pilotage représentant employeurs et employés
- Présentation des enjeux, des thématiques et des questions centrales mobilisées par la QVCT

2. Co-construction d'une nouvelle organisation

- Réalisation d'un état des lieux pour déterminer les points d'amélioration
- Identification des finalités et des modalités de mises en œuvre

3. Garantir la démarche

- Évaluation des actions et de leurs impacts
- Intégration des contributions des acteurs finaux et ajustements réguliers

4. Validation & appropriation

- Élaboration d'une feuille de route et d'indicateurs de suivi pour assurer la pérennité de la démarche
- Conseils pour la diffusion, la mise en œuvre et le suivi opérationnel



Pourquoi choisir *Acuria Compétences* ?



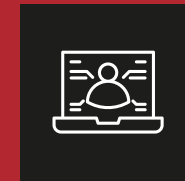
Vision neutre et externe permettant d'identifier les opportunités et axes d'amélioration



Expertise spécifique à chaque secteur d'activité



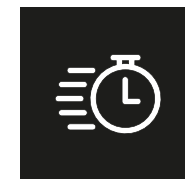
Accompagnement personnalisé



Supports et outils fournis : trames, outils d'animation, livrables opérationnels



Un interlocuteur dédié et unique



Réponse sous 48 heures



Vous avez un projet à construire ou renouveler ?
Contactez-nous pour un devis personnalisé



contact@acuria-competences.com



03.65.67.32.42



289 rue du Faubourg des Postes 59000 Lille

www.groupe-acuria.com